



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

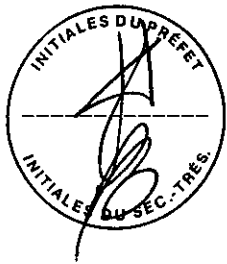
PROVINCE DE QUEBEC
AVIS DE CONVOCATION

Messieurs : Honorius Charbonneau, préfet
Frédéric Trépanier, préfet suppléant
Pierre Beauregard, conseiller
Ferdinand Borremans, conseiller
Roger Brouard, conseiller
Julien Bussière, conseiller
Marcel Dulude, conseiller
Pierre Bourbonnais, conseiller
Bernard Gagnon, conseiller
Bertrand Poulin, conseiller
Rosaire St-Germain, conseiller
Wildor Vigeant, conseiller
Claude Voyer, conseiller

Mesdames : Christiane Chadwick, conseillère
Renée Legendre, conseillère

Avis spécial vous est donné, par le soussigné, Pierre Bélanger secrétaire-trésorier, qu'une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au bureau de la Municipalité régionale de comté, au 630 rue Richelieu, à Beloeil, jeudi le 16 janvier 1992, à 20 heures, et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

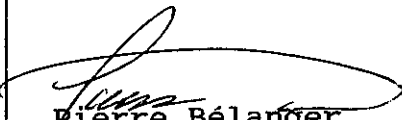
1. Constatation de l'avis de convocation
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 novembre 1991
3. Election au poste de préfet
4. Présentation d'un projet particulier
5. Demandes d'avis : règlements d'emprunts
6. Dépôt du procès-verbal de la séance du 9 décembre 1991 du Comité consultatif d'aménagement
7. Avis de conformité
 - 7.1 Plan d'urbanisme de Saint-Antoine-sur-Richelieu
 - 7.2 Plan d'urbanisme de Saint-Basile-le-Grand
8. Interventions non conformes sur les berges : 1643, 1645 Bourgogne à Chambly
9. Nomination au sein du comité "ad hoc" sur la gestion des déchets
10. Nominations au sein du Bureau des délégués des cours d'eau



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

11. Forum sur l'environnement : S.M.D.
12. Correspondance
13. Bordereau des comptes à payer
14. Affaires publiques
15. Clôture de la séance


Pierre Bélanger
secrétaire-trésorier

Donné à Beloeil, ce septième jour de janvier mil neuf cent
quatre-vingt-douze



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu

SEANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITE REGIONALE DE
COMTE DE LA VALLEE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIEGE SOCIAL
DE LA M.R.C. AU 630 RUE RICHELIEU, A BELOEIL, JEUDI LE
16 JANVIER 1992, A 20H00.

Etaient présents :

Monsieur Frédéric Trépanier, préfet
Monsieur Pierre Beauregard, conseiller
Monsieur Ferdinand Borremans, conseiller
Monsieur Pierre Bourbonnais, conseiller
Monsieur Roger Brouard, conseiller
Monsieur Julien Bussière, conseiller
Madame Christiane Chadwick, conseillère
Monsieur Honorius Charbonneau, conseiller
Monsieur Jean-Claude Beaudoin, conseiller suppléant
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller
Madame Renée Legendre, conseillère
Monsieur Bertrand Poulin, conseiller
Monsieur Rosaire St-Germain, conseiller
Monsieur Wildor Vigeant, conseiller
Monsieur Claude Voyer, conseiller

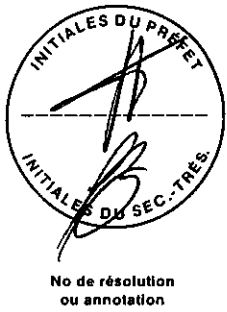
Etaient absents :

Monsieur Marcel Dulude, préfet suppléant (remplacé par
monsieur Jean-Claude Beaudoin)

Monsieur Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier, assistait
également à la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du
27 novembre 1991
3. Election au poste de préfet
4. Présentation d'un projet particulier
5. Demandes d'avis : règlements d'emprunts
6. Dépôt du procès-verbal de la séance du 9 décembre
1991 du Comité consultatif d'aménagement
7. Avis de conformité
 - 7.1 Plan d'urbanisme de Saint-Antoine-sur-Riche-
lieu
 - 7.2 Plan d'urbanisme de Saint-Basile-le-Grand
8. Interventions non conformes sur les berges : 1643,
1645 Bourgogne à Chambly
9. Nomination au sein du comité "ad hoc" sur la gestion
des déchets



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

10. Nominations au sein du Bureau des délégués des cours d'eau
11. Forum sur l'environnement : S.M.D.
12. Correspondance
13. Bordereau des comptes à payer
14. Affaires publiques
15. Clôture de la séance

POINT 1. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Je, Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie sous serment que, avis spécial a été signifié par écrit d'autre part à :

Messieurs Honorius Charbonneau préfet, Frédéric Trépanier préfet suppléant, mesdames les conseillères Christiane Chadwick et Renée Legendre, messieurs les conseillers Pierre Beauregard, Ferdinand Borremans, Pierre Bourbonnais, Roger Brouard, Julien Bussière, Marcel Dulude, Bernard Gagnon, Bertrand Poulin, Rosaire St-Germain, Wildor Vigeant, Claude Voyer.

En leur faisant parvenir à chacun d'eux à leurs places d'affaires respectives ou domiciles respectifs selon le cas, en déposant une copie au bureau de poste de Beloeil, sous enveloppe recommandée, les frais de poste étant payés d'avance entre 16 hres et 17 hres, le 6 janvier 1992.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce seizième jour de janvier mil neuf cent quatre-vingt-douze.

POINT 2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 1991

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Claude Voyer
APPUYE PAR Madame Christiane Chadwick

ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 novembre 1991 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

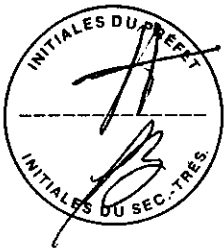
ADOpte A L'UNANIMITE

POINT 3. ELECTION AU POSTE DE PREFET

En vertu de l'article 196 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le mandat de monsieur Honorius Charbonneau, à titre de préfet, est complété, ayant été élu en janvier 1990. Le Conseil doit procéder à l'élection d'un de ses membres au poste de préfet.

Conformément à l'article 193 de la Loi, c'est le secrétaire-trésorier de la M.R.C., monsieur Pierre Bélanger, qui agit à titre de président d'élection.

92-01-001



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu

Monsieur Pierre Bélanger explique le mode de scrutin, tel que spécifié à l'article 193 de la Loi, et distribue à chacun des membres du Conseil un bulletin de vote afin de procéder au scrutin secret.

Suite au premier tour de scrutin, où les quinze (15) membres du Conseil sont présents, le président d'élection procède au dépouillement des votes et annonce les résultats suivants :

- . monsieur Frédéric Trépanier : 10 voix
- . monsieur Ferdinand Borremans : 2 voix
- . monsieur Bernard Gagnon : 2 voix
- . monsieur Julien Bussière : 1 voix

Le président d'élection déclare donc monsieur Frédéric Trépanier élu, puisque selon les lettres patentes, le préfet est élu à la majorité absolue des voix des membres.

Monsieur Frédéric Trépanier accepte la charge. Il remercie les membres du Conseil pour leur témoignage de confiance et souligne l'importance du travail accompli par monsieur Honorius Charbonneau au cours des dix (10) dernières années. De plus, il présente les orientations qu'il compte privilégier au cours de son mandat.

Monsieur Honorius Charbonneau présente ses meilleurs voeux au nouveau préfet et adresse ses remerciements à tous les membres du Conseil ainsi qu'au personnel de la M.R.C..

92-01-002

ATTENDU QUE monsieur Frédéric Trépanier a été nommé à titre de préfet suppléant à la séance du 10 janvier 1991, et ce, pour un terme de deux (2) ans;

ATTENDU QU'à la séance du 16 janvier 1992 monsieur Frédéric Trépanier est élu préfet;

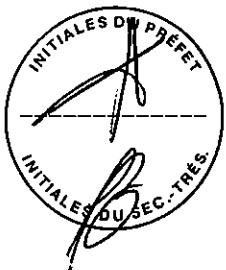
ATTENDU QUE suite à cette élection, il y a lieu de procéder à la nomination d'un nouveau préfet suppléant pour compléter le terme de monsieur Frédéric Trépanier, soit jusqu'en janvier 1993;

ATTENDU QUE seul monsieur Marcel Dulude a été mis en nomination;

ATTENDU QUE dans une lettre adressée au directeur général, monsieur Marcel Dulude l'informe qu'il accepte que sa candidature soit posée à titre de préfet suppléant

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR **Monsieur Roger Brouard**
APPUYE PAR **Monsieur Honorius Charbonneau**



No de résolution
ou annotation

92-01-002
(suite)

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

ET RESOLU QUE monsieur Marcel Dulude soit et est nommé au poste de préfet suppléant pour la prochaine année, soit jusqu'en janvier 1993, et ce, afin de compléter le terme de monsieur Frédéric Trépanier.

ADOPTE A L'UNANIMITE

POINT 4. PRESENTATION D'UN PROJET PARTICULIER

Messieurs Martin Chicoine et Guy Fitzgérald, de l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (U.Q.R.O.P.), présentent leur projet d'implantation d'un centre de réadaptation pour les oiseaux de proie.

Suite à une période de questions découlant de la présentation audio-visuelle, monsieur le préfet remercie messieurs Martin Chicoine et Guy Fitzgérald pour leur présentation.

POINT 5. DEMANDES D'AVIS : REGLEMENTS D'EMPRUNTS

5.1 Ville de Mont-Saint-Hilaire : Règlement numéro 852

92-01-003

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement, par le secrétaire-trésorier de la M.R.C., est le 9 décembre 1991 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt, compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur des travaux d'urbanisation sur rue existante en zone blanche

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Claude Voyer
APPUYE PAR Monsieur Roger Brouard

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement numéro 852 de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu

POINT 6. DEPOT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9
DECEMBRE 1991 DU COMITE CONSULTATIF D'AMENAGE-
MENT

Les membres du Conseil prennent connaissance du procès-verbal de la séance du 9 décembre 1991 du Comité consultatif d'aménagement.

POINT 7. AVIS DE CONFORMITE

7.1 Plan d'urbanisme de Saint-Antoine-sur-Richelieu

92-01-004

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adopté son Schéma d'Aménagement le 5 mars 1987 et qu'il est entré en vigueur le 13 octobre 1988;

ATTENDU QUE toutes les municipalités, dont le territoire fait partie de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, sont tenues, selon l'article 33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, d'adopter un plan d'urbanisme conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu a adopté son plan d'urbanisme et l'a transmis au conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu pour conformité;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'aménagement, lors de sa séance du 9 décembre 1991, a procédé à l'analyse du plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu et recommande au Conseil que des modifications soient apportées avant d'émettre un avis de conformité

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Pierre Beauregard
APPUYE PAR Monsieur Rosaire St-Germain

ET RESOLU par le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu DE demander à la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu d'apporter les modifications suivantes à son plan d'urbanisme, afin de le rendre conforme au Schéma d'Aménagement :

- . que des précisions soient apportées quant au type de fonction commerciale qui est prévue aux abords de la montée de la Pomme d'Or;
- . que des précisions soient apportées en ce qui concerne les secteurs propices à l'implantation d'industries reliées à l'agriculture ainsi que pour l'industrie légère;
- . que les intentions du plan d'urbanisme de Saint-Antoine-sur-Richelieu favorisent le maintien du cachet et de l'architecture particuliers de la zone patrimoniale;



No de résolution
ou annotation

92-01-004
(suite)

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

- . que des précisions soient apportées au sujet des secteurs d'implantation des activités récréatives en zone agricole;
- . que le plan d'urbanisme ne prévoit pas la réalisation d'infrastructure routière en zone agricole;
- . que les contraintes d'implantation pour les établissements de production animale soient seulement applicables par rapport au périmètre d'urbanisation;
- . que le seul type d'habitation permis en zone agricole soit de l'unifamilial isolé;
- . que les cartes identifiant les zones inondables protégées correspondent à celles incluses à la liste énumérée au document complémentaire du Schéma d'Aménagement;
- . que la délimitation des secteurs d'affectation protection corresponde, au minimum, à celles identifiées au Schéma d'Aménagement;
- . que l'ensemble rural chevauchant la route 223, identifié au Schéma d'Aménagement, apparaisse au plan des affectations du plan d'urbanisme de Saint-Antoine-sur-Richelieu;
- . que des précisions soient apportées relativement aux intentions de réglementation en ce qui concerne les aires de chargement et de déchargement, les aires de stationnement ainsi que les aires d'entreposage.

ADOpte A L'UNANIMITE

7.2 Plan d'urbanisme de Saint-Basile-le-Grand

92-01-005

ATTENDU QUE le Conseil, dans sa résolution numéro 91-10-144, a demandé à la ville de Saint-Basile-le-Grand de modifier son plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE la ville de Saint-Basile-le-Grand, dans sa résolution numéro 91-442, convient de procéder aux modifications demandées, sauf en ce qui concerne l'identification du périmètre d'urbanisation dans le secteur Bella-Vista qui, de l'avis de la Ville, est conforme au Schéma;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'aménagement a étudié ladite résolution ainsi que le document d'accompagnement et maintien que l'identification dudit périmètre ne devrait pas apparaître au Schéma;

ATTENDU QUE lors de la séance, un avis du conseiller juridique de la M.R.C. a été déposé au Conseil, à l'effet que ledit périmètre d'urbanisation n'est pas conforme au Schéma;

ATTENDU QUE le représentant de la ville de Saint-Basile-le-Grand demande au Conseil de reporter son avis sur le plan d'urbanisme afin de permettre à la Ville d'analyser l'avis juridique qui vient d'être déposé



No de résolution
ou annotation

92-01-005
(suite)

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Julien Bussière
APPUYE PAR Monsieur Pierre Beauregard

ET RESOLU par le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu DE reporter sa décision quant aux modifications que désire apporter la ville de Saint-Basile-le-Grand à son plan d'urbanisme.

ADOpte MAJORITAIREMENT, monsieur Jean-Claude Beaudoin ayant voté contre la résolution.

POINT 8. INTERVENTIONS NON CONFORMES SUR LES BERGES
: 1643, 1645 BOURGOGNE A CHAMBLY

92-01-006

ATTENDU QUE la fonctionnaire désignée de la ville de Chambly, madame Sylvie Charest, a informé le Conseil d'une intervention dérogatoire du règlement de contrôle intérimaire;

ATTENDU QUE ladite dérogation est pour une intervention sur les berges de la rivière Richelieu au niveau du 1643, 1645 rue Bourgogne à Chambly;

ATTENDU QU'un dossier a été déposé au Conseil à cet effet

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Honorius Charbonneau
APPUYE PAR Monsieur Claude Voyer

ET RESOLU DE mandater notre conseiller juridique, Me Armand Poupart, afin qu'il prenne les mesures qui s'imposent face à une intervention en dérogatoire sur les berges du Richelieu au niveau du 1643, 1645 rue Bourgogne à Chambly.

ADOpte A L'UNANIMITE

POINT 9. NOMINATION AU SEIN DU COMITE "AD HOC" SUR LA
GESTION DES DECHETS

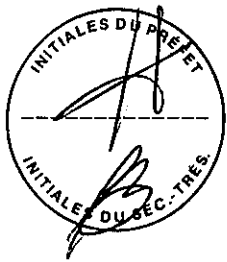
92-01-007

ATTENDU QU'en vertu de la résolution numéro 91-01-007, un comité "ad hoc" sur la gestion des déchets a été formé;

ATTENDU QUE ce comité était formé du préfet, monsieur Honorius Charbonneau, et de messieurs Julien Bussières, Bernard Gagnon, Paul-André Perreault et Frédéric Trépanier;

ATTENDU QUE monsieur Frédéric Trépanier a été élu préfet, donc membre d'office du comité, et que monsieur Paul-André Perreault n'est plus membre du Conseil de la M.R.C.;

ATTENDU QUE de ce fait, il y a lieu de procéder à la nomination de deux (2) membres



No de résolution
ou annotation

92-01-007
(suite)

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Roger Brouard
APPUYE PAR Monsieur Ferdinand Borremans

ET RESOLU QUE madame Renée Legendre et monsieur Pierre
Beauregard soient et sont nommés membres du comité "ad hoc"
sur la gestion des déchets.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

POINT 10. NOMINATIONS AU SEIN DU BUREAU DES DELEGUES DES
COURS D'EAU

92-01-008

ATTENDU QU'à chaque année, selon l'article 129 du Code
municipal, outre le préfet qui est membre
d'office, deux (2) membres du Conseil doivent
être nommés pour le bureau des délégués;

ATTENDU QUE, selon l'article 131 dudit Code, il est
possible de nommer des membres substitués

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Honorius Charbonneau
APPUYE PAR Monsieur Roger Brouard

ET RESOLU QUE messieurs Bertrand Poulin et Rosaire St-
Germain soient et sont nommés membres du bureau des
délégués de la municipalité régionale de comté de La
Vallée-du-Richelieu.

QUE madame Christiane Chadwick et monsieur
Wildor Vigeant soient et sont nommés membres substitués
dudit bureau des délégués.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

POINT 11. FORUM SUR L'ENVIRONNEMENT : S.M.D.

Le directeur général dépose au Conseil le document faisant
l'objet d'une intervention de la part des M.R.C. de La
Vallée-du-Richelieu, Lajemmerais, Champlain et Roussillon
lors du Forum sur l'environnement.

92-01-009

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Honorius Charbonneau
APPUYE PAR Monsieur Roger Brouard

ET RESOLU DE mandater le préfet, monsieur Frédéric Trépa-
nier, à titre de représentant de la M.R.C. de La Vallée-
du-Richelieu lors du Forum sur l'environnement, tenu par
la S.M.D. les 6 et 7 février 1992.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Les membres du Conseil conviennent de reporter au 12
février 1992 la prochaine séance du Conseil étant donné
que le Forum sur l'environnement a lieu le 6 février, date
de la séance ordinaire.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu

POINT 12. CORRESPONDANCE

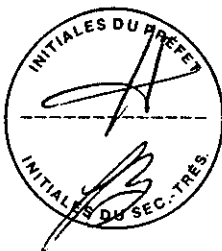
- 92-001 05-08-91 Lettre de MADAME SYLVIE CHAREST, fonctionnaire désignée, VILLE DE CHAMBLY, relativement à l'installation d'une enseigne non conforme du R.C.I. par Société de Développement Immocorp Ltée.
- 92-002 16-10-91 Lettre de MADAME SYLVIE CHAREST, fonctionnaire désignée, VILLE DE CHAMBLY, relativement à une intervention dérogatoire sur les rives du Richelieu soit au 1643 et 1645 Bourgoigne.
- 92-003 21-10-91 Résolution R-153-91, SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, relativement à la réalisation du rôle pour la surtaxe sur les immeubles non résidentiels.
- 92-004 05-11-91 Lettre de MONSIEUR CHRISTIAN CLEROUX, urbaniste, VILLE DE CHAMBLY, relativement à une attestation de conformité face au projet d'aménagement du parc des Rapides.
- 92-005 19-11-91 Lettre de MONSIEUR PIERRE LANDRY, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITE DE McMASTERVILLE, accompagnant la résolution numéro 91-203, relativement à la préparation du rôle pour l'application de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels.
- 92-006 19-11-91 Lettre de MADAME ANDREE DAIGLE, présidente d'élection, VILLE DE CARIGNAN, accompagnant le résultat des élections du 3 novembre 1991.
- 92-007 21-11-91 Lettre de MADAME STEPHANIE ISAACS, attachée politique, MINISTRE DES TRANSPORTS, accusant réception de notre résolution numéro 91-10-152 concernant le droit additionnel d'immatriculation des véhicules.
- 92-008 21-11-91 Lettre de MADAME MARYSE VERMETTE, directrice générale, M.R.C. LAJEM-MERAIS, présentant la position de la M.R.C. face au projet d'entente relatif au centre de tri régional.
- 92-009 21-11-91 Lettre de MONSIEUR JULIEN BUSSIERE, maire, VILLE DE BELOEIL, remerciant le préfet pour ses meilleurs voeux face à sa réélection à la mairie de Beloeil.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

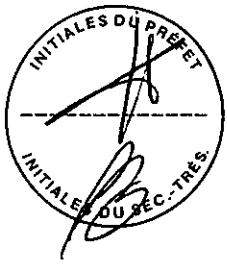
- 92-010 21-11-91 Lettre de MONSIEUR MARCEL DULUDE, maire, VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE, remerciant le préfet pour ses meilleurs voeux face à sa réélection à la mairie de Saint-Bruno-de-Montarville.
- 92-011 22-11-91 Lettre de Me ARMAND POUPART, conseiller juridique, POUPART ET POUPART AVOCATS, confirmant l'audition le 10 décembre 1991 de la cause impliquant la M.R.C. et monsieur Jacques Lasselle.
- 92-012 22-11-91 Lettre de Me ARMAND POUPART, conseiller juridique, POUPART ET POUPART AVOCATS, indiquant qu'il amorce des procédures face au cas d'une enseigne dérogatoire au 820 boul. Périgny à Chambly.
- 92-013 22-11-91 Lettre de MONSIEUR PIERRE BOURBONNAIS, maire, VILLE DE CHAMBLY, remerciant le préfet pour ses meilleurs voeux face à son élection à la mairie de Chambly.
- 92-014 22-11-91 Lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, accusant réception des procès-verbaux du 1^{er} août 1991 et du 5 septembre 1991 de la M.R.C..
- 92-015 22-11-91 Lettre de MADAME LINDA CHANIME, coordonnatrice, COMITE DE VIGILANCE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, présentant le plan d'information et de participation des publics.
- 92-016 25-11-91 Compte rendu de la réunion du 14 novembre 1991 du Comité de vigilance de Saint-Basile-le-Grand.
- 92-017 25-11-91 Lettre de Me ARMAND POUPART, conseiller juridique, POUPART ET POUPART AVOCATS, accompagnant une opinion légale concernant l'extension et la modification d'usages dérogatoires protégés par droits acquis.
- 92-018 25-11-91 Lettre de MADAME DIANE VIAU, LE GROUPE VIAU, accompagnant ses honoraires face à une expertise sur le bord de Verchères et explications sur le dossier sectoriel, le tout présenté à une séance du Conseil.
- 92-019 25-11-91 Copie d'une lettre de MONSIEUR DENYS JEAN, sous-ministre, MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, adressée à MONSIEUR KLAUS BORCHERT, autorisant la réalisation d'un quai flottant.
- 92-020 27-11-91 Lettre de MADAME JULIE LAURIN, greffière adjointe, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, accompagnant le règlement numéro 851 pour fins d'avis du Conseil conformément à l'article 74 de la L.A.U..



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

- 92-021 28-11-91 Lettre de Me ARMAND POUPART, conseiller juridique, POUPART ET POUPART AVOCATS, confirmant l'audition de trois requêtes pour permission d'en appeler face à la décision du juge Zerbisias dans la cause de Carignan vs C.P.T.A.Q..
- 92-022 28-11-91 Lettre de MONSIEUR RAYMOND L'ITALIEN, directeur général, U.M.Q., accusant réception de notre résolution numéro 91-10-152 face au droit additionnel perçu sur l'immatriculation des véhicules.
- 92-023 28-11-91 Lettre de Me ARMAND POUPART, conseiller juridique, POUPART ET POUPART AVOCATS, accompagnant copie d'une mise en demeure adressée à la Société de développement Immocorp Ltée face à l'implantation d'une enseigne déroga-toire.
- 92-024 28-11-91 Lettre de MADAME ANDREE DAIGLE, greffière, VILLE DE CARIGNAN, transmettant copie des règlements numéros 1991-1 et 199-2 modifiant le règlement de zonage 199, et ce, pour fins d'approbation.
- 92-025 28-11-91 Lettre de MONSIEUR GERALD BELLEY, attaché politique, MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES, accusant réception du règlement 8-13 amendant le règlement de contrôle intérimaire.
- 92-026 02-12-91 Lettre de MONSIEUR PIERRE FABI, président du Comité de cartographie, MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, nous informant de certaines modifications de la convention entre les gouvernements du Canada et du Québec face à la protection des plaines d'inondation.
- 92-027 02-12-91 Lettre de MONSIEUR LAURENT TREMBLAY, directeur, ENVIRONNEMENT CANADA, nous informant qu'une seule audience publique aura lieu dans le cadre de la mise en valeur du site historique du Fort Lennox.
- 92-028 02-12-91 Lettre de MONSIEUR MARCEL MEUNIER, directeur, MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES, nous informant que suite à une réorganisation administrative, monsieur Pierre Blais remplace monsieur Luc Beaudin comme coordonnateur de la D.G.U.A.T. auprès de notre M.R.C..
- 92-029 02-12-91 Lettre de MADAME CAROLINE POULIOT, secrétaire, COMMISSION MUNICIPALE DU QUEBEC, accusant réception du règlement numéro 8-13 modifiant le règlement de contrôle intérimaire.



No de résolution
ou annulation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

- 92-030 04-12-91 Lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffier, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, accompagnant la résolution numéro 91-442 relativement à la conformité du plan d'urbanisme de la ville face au Schéma d'Aménagement.
- 92-031 05-12-91 Lettre de MONSIEUR ALAIN BEAUREGARD, secrétaire-trésorier, M.R.C. LES MASHKOUTAINS, présentant les noms du préfet et du préfet suppléant, de même que des membres au bureau des délégués.
- 92-032 06-12-91 Lettre de MADAME CAROLE COUSINEAU, greffière, VILLE DE SAINTE-CATHERINE, accompagnant la résolution numéro 517-10-91 relativement au droit additionnel sur l'immatriculation des véhicules.
- 92-033 09-12-91 Lettre de MONSIEUR PAUL MERCIER, président, ASSOCIATION DES C.I.T. ET O.M.I.T. DE LA REGION METROPOLITAINE, nous informant que l'U.M.Q. étudie la possibilité de contester la légalité face aux droits supplémentaires sur l'immatriculation.
- 92-034 09-12-91 Lettre de MADAME MARYSE VERMETTE, directrice générale, M.R.C. LAJEMMERAIS, accompagnant copie de la résolution numéro 91-231 relativement à la nomination des membres du bureau des délégués.
- 92-035 09-12-91 Lettre de MONSIEUR ROSAIRE MARCIL, secrétaire-trésorier, M.R.C. ROUVILLE, nous informant du nom des membres du bureau des délégués.
- 92-036 09-12-91 Lettre de MADAME JULIE LAURIN, greffière adjointe, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, accompagnant copie du règlement numéro 852 pour fins d'avis de la part du Conseil conformément à l'article 74 de la L.A.U..
- 92-037 10-12-91 Lettre de MONSIEUR ANDRE LAVOIE, vice-président, HYDRO-QUEBEC, accompagnant un dossier complet du projet de ligne 230 KV Boucherville/Saint-Césaire.
- 92-038 11-12-91 Lettre de MONSIEUR SERGE LABRIE, service d'analyse, MINISTERE DE L'AGRICULTURE, nous informant que le maximum qui sera versé à la M.R.C. pour la consultation publique face aux zones agricoles permanentes sera de 5 150,00 \$.
- 92-039 13-12-91 Copie d'une lettre de MONSIEUR MARIO LAFRAMBOISE, préfet, M.R.C. PAPINEAU, adressée à MONSIEUR GASTON BLACKBURN, ministre, M.L.C.P. concernant une aide gouvernementale pour l'entretien des sentiers de motoneige.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu

- 92-040 13-12-91 Lettre de MONSIEUR JEAN-FRANCOIS SOULIERES, inspecteur municipal, MUNICIPALITE DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, accompagnant copie du cahier des soumissions et du contrat concernant le transport et la cueillette des déchets domestiques.
- 92-041 13-12-91 Lettre de Me ARMAND POUPART, conseiller juridique, POUPART ET POUPART AVOCATS, nous informant que la requête de la M.R.C. pour obtenir l'autorisation d'en appeler du jugement de sursis a été accueillie par le juge en chef de la Cour d'appel.
- 92-042 13-12-91 Lettre de MONSIEUR PIERRE RAGAUT, adjoint à la directrice générale, S.M.D., accompagnant les résultats du sondage réalisé dans le cadre de la tenue d'un forum régional en environnement les 6 et 7 février 1992.
- 92-043 13-12-91 Lettre de MONSIEUR JEAN-PIERRE BEAU-CHESNE, comité de tourisme, CHAMBRE DE COMMERCE LA VALLE DU RICHELIEU, relativement à la réalisation d'un inventaire des attraits touristiques de la région.
- 92-044 16-12-91 Lettre de MADAME MARYSE VERMETTE, directrice générale, M.R.C. LAJEM-MERAIS, accompagnant le projet de règlement numéro 59 modifiant le Schéma d'Aménagement.
- 92-045 16-12-91 Lettre de MADAME SYLVIE CHAREST, fonctionnaire désignée, VILLE DE CHAMBLY, concernant une intervention dérogatoire sur la rive du Richelieu au 1643 et 1645 Bourgoigne.
- 92-046 17-12-91 Compte rendu de la réunion du 28 novembre 1991 du Comité de vigilance de Saint-Basile-le-Grand.

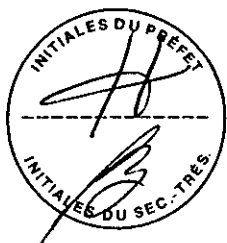
Publications des mois de novembre et décembre 1991

Liaison Loisirs	vol.3, no.9 oct., nov. 1991
Chantiers	vol.8, no.9 nov. 1991
La Gazette officielle du Québec	no.46 13 nov. 1991
L'Union	vol.3, no.5 décembre 1991
L'Itinéraire	vol.6, no.4 décembre 1991



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

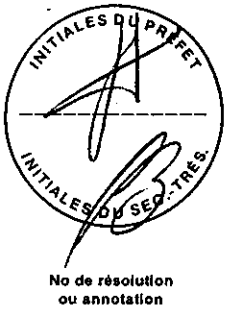
L'Ancai	vol.18, no.4 sept., oct. 1991
Quorum	vol.16, no.5 décembre 1991
Loisir Rive-Sud	no.72 5 décembre 1991
L'autre information	décembre 1991
Gazette officielle du Québec	no.48 27 nov. 1991
Le toponyme	vol.9, no.1 octobre 1991
Muni-Express	no.10 déc. 1991 et janvier 1992
Gazette officielle du Québec	no.49 4 décembre 1991
Gazette officielle du Québec	index janvier - septembre 1991
Urba	vol.12, no.9 déc.1991 et janvier 1992
Communiqué	vol.2, no.3 novembre 1991
Bulletin municipal de Bélanger Sauvé Avocats	vol. 11, no.4 décembre 1991
Collecte sélective du Québec	vol.2, no.4 décembre 1991
Ecodécision	septembre 1991
Scribe	janvier 1992
L'Audience	vol.1, no.2 novembre 1991
Trivision	vol.4, no.4 décembre 1991
L'autre information	octobre 1991
Gazette officielle du Québec	no.40 2 octobre 1991
Info Forêt	no.19 septembre 1991
Urba	vol.12, no.7 octobre 1991
Municipalité	octobre 1991



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu

Collecte sélective du Québec	vol.2, no.3 septembre 1991
L'A.T.E.Q.	vol.6, no.3 octobre 1991
La lucarne	vol.XI, no.1-2-4 printemps 1991
Gazette officielle du Québec	no.41 9 octobre 1991
Trivision	vol.4, no.2 octobre 1991
Chantiers	vol.8, no.8 octobre 1991
Loisir Rive-Sud	no.71 21 octobre 1991
Bulletin municipal	vol.11, no.3 septembre 1991
Gazette officielle du Québec	no.42 16 octobre 1991
La maitrise de l'Energie	vol.6, no.3 septembre 1991
Sommet	vol.4, no.2 novembre 1991
Gazette officielle du Québec	no.43 23 octobre 1991
Action prévention	vol.9, no.1 octobre 1991
Gazette officielle du Québec	no.44 30 octobre 1991
Muni-Express	no.9 novembre 1991
Trivision	vol.4, no.3 novembre 1991
Publiquip	vol.8, no.11 novembre 1991
Urba	vol.12, no.8 novembre 1991
Gazette officielle du Québec	no.45 6 novembre 1991
Municipalité	novembre 1991



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

POINT 13. BORDEREAU DES COMPTES A PAYER

92-01-010

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Honorius Charbonneau
APPUYE PAR Monsieur Bertrand Poulin

ET RESOLU QUE le bordereau des comptes à payer #92-01, de
chèque #4184 à chèque #4229 et chèque #S3000 à chèque
#S3060 pour un montant total de 62 581,47 \$, soit et est
adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOpte A L'UNANIMITE

POINT 14. AFFAIRES PUBLIQUES

Aucune intervention de la part de l'assistance.

POINT 15. CLOTURE DE LA SEANCE

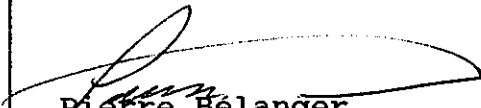
92-01-011


IL EST PROPOSE PAR Madame Renée Legendre
APPUYE PAR Monsieur Claude Voyer

ET RESOLU QUE la séance soit et est close, tous les points
à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOpte A L'UNANIMITE

Il est 22 heures 10.


Pierre Bélanger
secrétaire-trésorier


Frédéric Trépanier
préfet